

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 02/06/2021

Prolongation de l'arrêté portant sur la fermeture temporaire de l'école à Orthevielle

À la suite du dépistage positif de plusieurs personnes à l'école primaire à Orthevielle et après avis de la direction académique des services de l'Éducation nationale et de la délégation départementale de l'ARS des Landes, Cécile BIGOT-DEKEYZER, préfète du département des Landes a décidé la prolongation de l'arrêté portant sur la fermeture de l'école primaire pour une durée de 4 jours, du jeudi 3 juin 2021 au dimanche 6 juin 2021 inclus.

Conformément aux procédures sanitaires en vigueur, les personnes contaminées sont isolées, afin de prévenir tout risque de contagion.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

